

Ville de Montreuil

Direction de l'aménagement et de l'habitat

Mission cœur de ville

REUNION N° 4 DE CONCERTATION PUBLIQUE

du 26 janvier 2009

SUR L'AMENAGEMENT DE LA CITE DE L'ESPOIR

COMPTE RENDU

Nombre de participants : 40 environ

Les élus présents, animant le débat, sont Madame Leprêtre, déléguée à l'espace public, et Monsieur Mosmant, maire adjoint, chargé au logement et vice-président de l'OPHM.

L'OPHM est représenté par Monsieur Blery, directeur, et Monsieur Malki, responsable de l'antenne du centre ville.

L'aménageur SIDEC est représenté par Monsieur Phalip.

En début de séance, Monsieur Mosmant rappelle que :

- la troisième réunion de concertation du 16 décembre a porté sur la place du 19 mars 1962 et la rue du capitaine Dreyfus.
- Cette quatrième réunion a pour objet la réflexion sur de futurs aménagements du centre de la cité et la démarche de concertation pour 2009,
- les aménagements seront réalisés après les travaux de réhabilitation des bâtiments OPHM.

L'OPHM présente les phases et les modalités d'organisation du chantier.

Les supports de la soirée sont constitués de projections, de plans et de photos du site.

Durant le débat des thèmes des réunions précédentes sont repris

En conclusion de la séance,

Monsieur Mosmant propose de poursuivre lors d'une cinquième réunion, le 09 mars 2009.

Cette cinquième réunion sera l'occasion de réfléchir :

- aux aménagements de l'espace vert situé allée du 14 juillet, à côté du terrain de sport, et aux liaisons de la place du 19 mars avec le reste du centre ville,
- aux prochaines étapes de la concertation.

Des exemplaires du compte rendu du 16 décembre octobre sont mis à la disposition des participants en fin de réunion.

Les compte-rendus de toutes les réunions sont consultables sur le site de la Ville depuis janvier.

Ce compte rendu est présenté sous forme de trois grilles récapitulatives thématiques des décisions et des demandes lors du débat :

- 1- Concertation,
- 2- Chantier de réhabilitation des bâtiments et vie de la cité,
- 3- Aménagement des espaces extérieurs.

Réunion du lundi 26 janvier 2009

1 – Concertation

Organisation	<p><i>Elus :</i> Les travaux d'aménagements des espaces extérieurs ne commenceront pas avant la fin de la réhabilitation des immeubles. On a donc le temps pour un projet construit et consensuel : une année. Le projet sera élaboré à partir de la concertation avec l'intervention ultérieure d'un paysagiste qui partira des compte rendus et des arpentages réguliers au printemps.</p> <p>Organisation prochaine d'une réunion en invitant les habitants de la rue Molière, pour réfléchir aux aménagements complémentaires de l'allée du 14 juillet.</p>
Information et invitation	<p><i>Habitants :</i> Les invitations ne rendent pas compte de l'évolution de la concertation. Cela démobilise. Il faut :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ une invitation situant la concertation et son avancement, 2/ arpentage : précaution ; éviter le milieu de la journée, 3/ Rendre les compte rendus disponibles dans la cité. (à l'antenne) <p>Lors des arpentages, faire participer le plus grand nombre d'habitants. Pour cela, trouver des dates et des horaires adaptés.</p> <p><i>Elus :</i> Tout cela sera pris en compte. La prochaine invitation sera améliorée et les compte rendus seront consultables à l'antenne de l'OPHM.</p>
Contenu	<p><i>Habitants :</i> il est fait référence aux anciennes réunions, demande de ne pas balader les gens. Dans la concertation avec l'ethnologue Arlindo Stéfani, il y a dix ans, on a parlé de beaucoup de choses qu'il faut revisiter.</p> <p><i>Services:</i> ce n'est pas mis de côté. On s'en sert encore maintenant dans toute la démarche.</p> <p><i>Elus :</i> les réflexions qui préexistent à cette concertation sont prises en compte.</p>

2 - Chantier de réhabilitation des bâtiments et vie de la cité

↓ Organisation	
Réhabilitation des bâtiments	Durée : pour mémoire 21 mois.
Etat des lieux	<p><i>OPHM :</i> Il y aura plusieurs étapes de réception et la fin d'achèvement des travaux et l'état des lieux avant le début des travaux est indispensable.</p> <p><i>Habitants :</i> Les locataires réclament un double de l'état des lieux remis sur le moment, car le locataire doit être en position d'opposabilité.</p> <p><i>Elus :</i> l'OPHM fera dorénavant des doubles, et les premiers états des lieux déjà faits pourront être obtenus à l'antenne de quartier de l'OPHM.</p>
Organisation du chantier	<p><i>OPHM :</i> Il y a une réduction des emprises prévues de la rue de Stalingrad. Le stationnement est libéré. Les palissades ne seront pas aveugles. Le temps des déchargements, l'entreprise mettra un homme-traffic en place, et la circulation sera alternée momentanément.</p> <p><i>Habitants :</i> Les arbres en pied d'immeubles seront-ils préservés, ou non, pendant le chantier ?</p> <p><i>Elus :</i> l'OPHM, avec les entreprises, fera en sorte que les végétations, notamment les</p>

	<p>arbres, soient préservés au maximum durant le chantier de réhabilitation.</p> <p>Devis et précisions à venir.</p>
Appartement témoin	Il n'est pas encore fini à ce jour, car l'OPHM a demandé la reprise des fenêtres, dont les vitrages étaient trop petits. (à la satisfaction des habitants)
Communication	<p>La plaquette et les informations sur le site de la Ville : parution retardée du fait du retard de l'aménagement de l'appartement témoin.</p> <p>Affichage du plan de phasage : l'entreprise est en train de s'installer. Un plan sera affiché sur la verrière dès le 27 01 09.</p>
Traversée piétonne à l'angle de la rue du capitaine Dreyfus et de l'avenue du Président Wilson	<p><i>Elus:</i></p> <p>Il avait été constaté précédemment que le débouché de l'escalier métallique était absurde compte tenu des obstacles au cheminement sur la rue.</p> <p>Aujourd'hui présentation d'une proposition d'amélioration = enlever la barrière, créer un passage piéton au droit de l'escalier.</p> <p><i>Habitants :</i> si le feu du passage de l'avenue du Président Wilson n'est pas déplacé, la traversée sera sans visibilité et par conséquent dangereuse.</p> <p>Si le feu est maintenu à sa place, il n'y a alors pas de véritable modification.</p> <p><i>Elus:</i> chiffrage du déplacement du feu sera fait par les services pour évaluer le coût et l'opportunité.</p> <p>Par ailleurs il faudra reprendre avec le futur paysagiste le traitement de la dénivelée pour restituer un cheminement piéton en lien de qualité avec la ville.</p>
Les déchets et ordures ménagères	<p><i>Habitants :</i></p> <p>Les déchets ne passent plus par les vide-ordures. D'où des tas sauvages : incivilités et absence de réponse aux besoins.</p> <p>Problème du circuit compliqué des ordures ménagères (o.m.): l'accès aux locaux o.m. est impossible, car ils sont fermés à clef.</p> <p>La gestion des o.m. par les habitants est difficile dans ces conditions.</p> <p><i>Elus:</i></p> <p>Ils demandent à l'OPHM de revoir l'accessibilité aux locaux et la gestion des o.m.</p> <p>La Ville mène actuellement des réflexions sur les PAVE -points d'apport volontaire des déchets enterrés-</p> <p>Elle veut aussi étudier la mise en place du tri sélectif.</p> <p>Les travaux de réhabilitation des bâtiments sont l'occasion de travailler sur les déchets, et la propreté et l'hygiène générale de la cité.</p>
Vivre ensemble	<p><i>Habitants :</i></p> <p>Actuellement, il y a un problème de salubrité, les espaces verts sont dégoûtants, les locataires ne respectent pas tous les espaces verts.</p> <p>Autre problème : Comment bien vivre ensemble, sans les dégradations ?</p> <p>Est cité un exemple d'une situation où les ado avaient repeint les halls de leurs immeubles (ailleurs ?). Cela leur a permis de voir ce qu'est ce travail. Les halls sont restés propres pendant longtemps.</p> <p>Si les nouveaux espaces aménagés doivent être conçus pour rester propres facilement, il est nécessaire que les habitants soient associés à leur entretien, avec le service des espaces verts de la Ville.</p>

2- Aménagement des espaces extérieurs

Points concernant l'ensemble de la cité	
Projet original durant le chantier pour le moins	<p><i>Habitants :</i> Projet de création d'un jardin recyclé à partir de la récupération de matériaux du chantier et des habitants, de création artistique et de plantations hors sol (place haute).</p> <p>Il fera l'objet d'ateliers animés par la plasticienne, Michèle COUDERT avec les habitants en lien avec les institutrices et les acteurs associatifs: Ils se tiendraient les samedis, mercredis après midi, et certaines soirées en semaine. Pour ce faire, il y a besoin d'un travail d'information, même pendant les travaux.</p> <p>Le repas de quartier serait aussi une occasion propice à se rencontrer et à fédérer de nouvelles initiatives des habitants.</p> <p>Des supports visuels seront diffusés lors de la prochaine réunion de concertation, afin de mieux rendre compte de la teneur de ce projet aux habitants.</p>
Le parti général d'aménagement	<p><i>Elus :</i> Le part pris paysager doit permettre de préserver et améliorer la cité.</p> <p><i>Habitants :</i> Ne pas lâcher, durant les travaux, les exigences pour la préservation des espaces verts. Prendre les bonnes habitudes, car le risque est de conserver plus de béton que d'espaces verts après le chantier sur les immeubles.</p> <p><i>Elus :</i> Voir l'exemple de la plantation de la dalle Hanna Arendt avec les habitants dans le Bas-Montreuil. Son enjeu est le suivant : comment se réapproprier l'espace public avec des projets collectifs bénéfiques à la vie du quartier ?</p> <p><i>Habitants :</i> On observe actuellement une dégradation d'une qualité de vie dans la cité. Problème des bruits aux beaux jours, notamment du côté du terrain de sports. Les bruits sont plus ou moins importants selon les saisons. Ce qui ne gênait pas avant les aires pour les petits.</p> <p>Il faut arriver à définir les espaces pour différents types d'usages. Il faut prendre en considération ceux qui habitent, ceux qui l'utilisent, les scolaires, les lieux de jeux et ceux qui la traversent pour éviter de se « piétiner ».</p> <p><i>Elus :</i> Ils ont la responsabilité d'entendre tout le monde et de mener des débats pour formuler ensemble des solutions consensuelles, en vue de l'intérêt collectif.</p> <p><i>Habitants :</i> Certaines personnes ne descendent jamais car il n'y a ni confort et ni lieux suffisants pour s'asseoir.* Pourtant actuellement, l'aire de jeux (décorée de mosaïques) pour les petits au centre de la cité est déjà bien utilisée par les familles.</p> <p>Cela montre l'importance des lieux de passages qui croisent les lieux de loisirs bien aménagés. Il faut des lieux où ça vit, sinon les habitants les désinvestissent.</p> <p>Par ailleurs, il ne faut pas renoncer à construire de belles choses : donner du beau !</p> <p>Les nouveaux espaces aménagés devront être conçus de manière à rester propres aisément.</p>
Les bancs et leur utilisation	<p><i>Habitants :</i> ...il n'y a ni confort et ni lieux suffisants pour s'asseoir.* Il est donc nécessaire de remettre les bancs, mais les besoins et les intérêts sont différents selon les utilisateurs et peuvent entraîner des conflits d'usage.</p>

	<p><i>Elus :</i> Ils proposent que lors des arpentages, on relève ensemble les endroits pour les emplacements les plus pertinents.</p> <p>Il existe aussi l'enjeu de comment bien entretenir et respecter des normes écologiques. Le choix des matériaux est donc important. C'est pourquoi, dans l'immédiat, des bancs en plastique thermo-formé vont être implantés dans le quartier pour les tester.</p>
‡ Centre de la cité	
L'existant	<p><i>Habitants :</i> Les barrières existantes de la rampe du chemin central ne sont pas belles, mais elles sont solides. Ce qui est nécessaire, vu la dénivelé. A ne pas oublier lors du nouveau projet.</p>
Les souhaits, les idées	<p><i>Habitants :</i> Il y a un accès par escalier depuis le parking, inadapté pour les poussettes et les chargements des courses.</p> <p>Proposition est faite d'une rampe inclinée desservant le parking et du retournement de l'accès coté allée du 14 juillet. Il faut voir aussi s'il y a une possibilité technique pour un accès coté rue de Stalingrad afin d'assurer une bonne desserte des parkings.</p>
‡ Place 19 mars 1962 et rue du Capitaine Dreyfus	
	<p><i>Elus :</i> - A court terme une nouvelle proposition va être faite pour la traversée piétonne au pied de l'escalier métallique.</p> <p>- Pour les aménagements définitifs de la liaison entre place haute et place basse : Il y a d'importantes contraintes techniques, car l'aménagement doit éviter le labyrinthe des réseaux.</p> <p>L'aménageur SIDEC doit donc donner plus de précisions concernant les réseaux de la rue du Capitaine Dreyfus, notamment la très grosse conduite d'eau au pied du mur, et évaluer le coût précis de leurs déplacements.</p> <p>Rien n'est donc encore décidé concrètement, mais il y a besoin de faire remonter tous les usages pour orienter le travail du futur paysagiste, dans le cadre de notre concertation.</p>